

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 38 (2011)
Heft: 148

Nachruf: Hommage à Albert Pont
Autor: Theytaz, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HOMMAGE À ALBERT PONT

Michel Theytaz, Noës, pour l' Amicale des Patoisants de Sierre (VS)

ALBERT PONT ... de Saint-Luc et Glarey

C'est ainsi qu'il aimait qu'on le caractérise. Et c'est ainsi que notre ami Albert Pont avait signé, en toute modestie, une très belle monographie consacrée à la « Nomenclature des lieux et toponymie de Saint-Luc ». A juste titre, cette étude fut consacrée et saluée comme il se doit par le Comité de la Fédération Romande des Patoisants ...

Saint-Luc ... Glarey ! C'est l'aspect ô combien visible et tangible de l'incessant remuage des Anniviards, jusqu'à la toute fin des années 60 entre la montagne et la plaine, vers ces quartiers constituant la naissance et le développement de la Cité du Soleil à partir de son Vieux-Bourg.

Albert Pont, ce fut d'abord un terrien, non seulement par toutes les activités qu'il déploya au service du sol qui le nourrissait lui et les siens, mais également par un véritable esprit de défense et de dévotion envers le précieux témoignage et héritage transmis par nos aïeux.

Au village, outre la fonction de « meunier » qu'il fut sans doute l'un des derniers à exercer, il assuma également la charge de chef de l'Alpage du Tounot. Outre l'engagement déployé, Albert Pont rendait indirectement hommage à ces deux sources de vie pour les gens d'en haut : le froment et le seigle ainsi que la sauvegarde du bétail. Car, sans cela ... Et en plaine, ce fut le labeur exigeant et soigneux à l'égard de la vigne ! Et partout où il oeuvrait, on aurait pu lui appliquer ce bel adage : « Servir, puis ... s'effacer ».

Membre fondateur de l'Amicale des Patoisants, il y développa un louable suivi, que ce fut dans nos réunions, dans nos diverses sorties, au sein de notre chœur-mixte. A chaque rencontre, il y apportait le mot « juste » et, avec bonhomie et gentillesse, l'expression authentique jamais prise en défaut. Nous nous souvenons avec émotion à quel point son visage s'illumina et sa gorge se noua lorsque l'une des sorties-surprise de l'Amicale nous conduisit au hameau de ... Pont en Vallée d'Aoste, non loin du Parc National du Grand-Paradis, à l'extrémité du Valsavarenche. Là encore, si besoin était, il put éprouver à quel point patois de la Province autonome et parler du Vieux-Pays se nourrissaient de racines et d'aspirations communes !

Outre le registre qu'il tint dans notre chœur, Albert Pont fit bénéficier de ses talents la « Sainte Cécile » et le chœur paroissial de Saint-Luc.

En total esprit d'humilité, c'est dans l'intimité de sa famille et de ses proches que furent donnés les derniers adieux terrestres à Albert Pont. Et lors du dernier

COHE, à Muraz, c'est en pensées avec lui que nous avons repris le chant créé à Saint-Luc alors qu'il avait vingt ans : « *NO J'ANNIVIARS* » ...*Quo viènn d'oucton quinntà bella frigthière Ari lè vatzè avouè dè bellè floura. De unà unà dechendonnn zarirè E lè pathour grann mèna déri lour !*

VOIX DU VALAIS - NOUVEAU CD *Bernard Bornet, président Conseil du Patois (VS)*

Le patois, la langue qui chante ! Une résurrection...

Réunir en un album des chants en francoprovençal de toutes les régions du Valais, du Val d'Anniviers au Val d'Illicz ne fut pas une mince affaire: d'abord défricher, rechercher des chants en français et en patois, les traduire, trouver les partitions, les faire arranger et harmoniser, respecter les droits d'auteur... Toutes ces matières viennent enrichir la médiathèque sous la houlette de l'Association valaisanne des Chefs de chœurs (AVCC).

Ensuite, choisir des chœurs, les convaincre de jouer le jeu, apprendre les chants, les travailler de façon répétée, pour enfin les enregistrer. Habitué à chanter dans différentes langues, cela devait être possible en patois. Dans les faits, les sociétés de chant se sont enthousiasmées et acquittées de leur mission avec brio ! A regarder la composition des chœurs, où figurent des chanteurs pour qui le patois est étranger, l'exécution des chants constitue une véritable prouesse ! Ils ont osé et ils ont réussi jusqu'à inclure certains chants dans leur concert ou fête de chant. Puis, il a fallu procéder aux enregistrements dans les différentes régions, selon les souhaits des sociétés. Toutes ces étapes se sont déroulées avec succès grâce à la coordination musicale assurée par Elisabeth Gillioz.

Aujourd'hui, un CD emblématique s'offre au public, intitulé « Voix du Valais - les patois - 19 chants en francoprovençal valaisan ».

Production Jean-Luc Ballestraz. Edition Conseil du Patois. Avec le soutien de l'Etat du Valais et de la Loterie romande.

Chœurs de Collombey, Haute-Nendaz, Hérémenche; Octuor vocal, Shama, Stratus, Voci amici. Patois de Nendaz, Bagnes, Anniviers, Val d'Illicz, Salvan et Chermignon.

Vente au prix de 25 CHF, site www.patois.ch ou Secrétariat du Conseil du Patois, Etat du Valais, DECS, Planta 1, 1950 Sion.